



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2014

L'an deux mille quatorze, le 16 Janvier, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 6 janvier 2014, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER,
Monsieur Arnaud MABIRE,
Madame COUVRAT Claudine,
Monsieur Jean-Pierre COLLAS,
Madame Caroline LEFEBVRE-DESJARDINS,
Madame Viviane HUYGHE,
Monsieur Alain SIMARD,
Madame Nicole CAMILLERI,
Monsieur Régis PETIT,
Madame DIVETOT Maryvonne,
Monsieur Patrick LECLERC.

ETAIT ABSENTE EXCUSEE

Madame Antonia TAUPIN,

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents ou représentés : 11
Nombre de membres votants : 11

≈oOo≈

La séance est ouverte à 20 h 30

APPROBATION DES COMPTE-RENDUS

Le compte rendu du 19 décembre 2013 est adopté à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DIVERS

- SICOSSE.

Suite à la dernière réunion du SICOSSE, a été transmise à la commune de Normanville, une révision des statuts du SICOSSE, modifiant, notamment la répartition des délégués d'EVREUX.

Au prochain conseil, il conviendra de délibérer sur cette modification des statuts.

Il est convenu également d'alerter le SICOSSE, sur le niveau de la participation des communes, plus de 10 000 € et plus généralement sur le budget important du SICOSSE et la nécessité, au regard des contraintes financières des communes, par diminution des dotations, d'une gestion plus serrée de ce syndicat et d'une baisse du budget de fonctionnement.

- SIVU CAP NORD EST

Lors de la dernière réunion du SIVU CAP NORD EST, a été débattue, une refonte des statuts du syndicat, en portant le nombre de délégués à 1 par commune (auparavant 2 délégués) et en actualisant divers articles.

A été débattue, également la participation financière des communes. Historiquement, la participation financière des communes était calculée au niveau de chaque centre de loisirs, conduisant les centres de loisirs avec un nombre plus faible d'enfants à une participation plus forte des communes, vu un coût proche de chaque centre de loisirs. Ensuite, sont venus s'ajouter divers services offerts à l'ensemble des communes du SIVU. Ce qui conduit aujourd'hui, à une clé de répartition, peu lisible et ne reposant pas sur une clé de répartition claire et objective.

Il est proposé que la clé de répartition soit identique pour l'ensemble des communes du SIVU et soit le nombre d'enfants de 0 à 18 ans.

Cette nouvelle clé entraînant des variations de plus de 20% à la hausse et des baisses également importantes, pour les communes du centre de loisirs des PITOUS de la VALLEE, la commune de Normanville en association avec les communes de SAINT GERMAIN DES ANGLÉS et TOURNEVILLE a adressé au SIVU CAP NORD EST un mail indiquant sa position quant à la nécessité d'une nouvelle clé de répartition adoptée dès le budget 2014, avec, en cas de limitation à la hausse, une répartition des sommes manquantes sur l'ensemble des communes et en rappelant la nécessité d'un budget reposant sur des bases légales de répartitions versées par les communes.

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- Caravanes des Jeunes_: Accord pour une salle aux vacances de Février
- Stage Multisports: Accord pour la mise à disposition de la salle des fêtes, sous certaines conditions.
- Cours Informatique : Vu le nombre de participants, l'absence de structures associatives pouvant offrir ce service sur la commune, il convient de se rapprocher d'associations de communes voisines
- Eclairage Centre Commercial CAP CAER : après examen détaillé, une partie de l'éclairage est dans le domaine privé du Centre Commercial CAP CAER. En conséquence, une intervention sur le réseau d'éclairage a été commandée par un commerçant, sans en avertir la municipalité. Cette intervention, sur le domaine privé, sans avertissement de la commune ne peut être prise en charge par la commune. Une armoire électrique de commande appartenant à la commune sera démontée et un courrier avertissant de la non prise en charge de l'éclairage sera adressé au propriétaire de la voirie sur laquelle se situe cet éclairage public.
- Fête de la Peinture_: non-participation de la commune en 2014
- Représentation Théâtrale : Accord pour une représentation le samedi 6 décembre 2014.

- Rencontre M. FLAMAND_: Suite à un accident rue du Stade et une demande de modification de la réglementation routière, le conseil municipal rappelle que les stop ont notablement réduit la vitesse, amélioré la sécurité de la sortie des lotissements. Monsieur le maire contactera, à nouveau la gendarmerie, pour des interventions sur le respect de la réglementation routière, sur cette voirie.
- SIVU CAP NORD EST : les responsables au SIVU CAP NORD EST ont rencontré le Directeur Académique des services de l'Education Nationale de l'Eure, sur le projet d'organisation des rythmes scolaires. Le calage budgétaire et diverses contraintes d'organisation sont encore à affiner au niveau du SIVU CAP NORD-EST. Une réunion d'information des parents d'élèves est programmée, le samedi 15 février dans la matinée.
- Allée des OLIVIERS : Accord du GEA pour la reprise par la commune. Un courrier sera adressé aux Consorts OLIVIER pour obtenir un accord de principe pour cette rétrocession.

Prochain Conseil Municipal 13 FEVRIER 2014

ONT SIGNE LE REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS :

| | | |
|---------------------------|--|---|
| Philippe VIVIER | Arnaud MABIRE | Claudine COUVRAT |
| Jean-Pierre COLLAS | Alain SIMARD | Nicole CAMILLERI |
| Maryvonne DIVETOT | Caroline LEFEBVRE- DESJARDINS | Antonia TAUPIN ABSENTE EXCUSEE |
| Viviane HUYGHE | Patrick LECLERC | Régis PETIT |
| | | |